



Conseil Municipal du 31 mai 2024

Compte rendu

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi trente-et-un mai, le Conseil Municipal dûment convoqué le 24 mai, conformément aux articles L2121-7, L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie de MERLINES sous la présidence de M. Pascal MONTIGNY, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice	15
Nombre de conseillers municipaux présents	10
Nombre de conseillers municipaux absents représentés	4
Nombre de conseillers municipaux absents	1

PRESENTS :

Mesdames et Messieurs CORRIGET Claudine, DA COSTA Francis, FAURE Cyril, GODEFROY Stéphane, LACHAUD Michel, MONTEIL Corinne, MONTIGNY Pascal, REBEIX Maurice, ROCHE Jean-Noël, STASZCZYK Joseph

ABSENT(S) REPRESENTE(S) :

Mr. BANETTE Jean-Louis donne pouvoir à Mr. DA COSTA Francis

Mme BESNARD Violette donne pouvoir à Mme MONTEIL Corinne

Mr. LEMAIRE Philippe donne pouvoir à Mr. MONTIGNY Pascal

Mme LOURADOUR Sandra donne pouvoir à Mr. REBEIX Maurice

ABSENT(S) :

Mr. PAMPOULY Thomas

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H00

a. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Claudine CORRIGET est proposée secrétaire de séance.

b. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 12 AVRIL 2024

Adopté à l'unanimité

Eclairage public – programme CREPUSCULE

M. le Maire rappelle que la commune s'est engagée dans le programme de rationalisation et de rénovation de l'éclairage public porté par le Syndicat de la Diège. Il précise que ce programme fait l'objet d'un financement particulier et avantageux pour la commune car il s'inscrit dans le contrat de sobriété énergétique dans l'éclairage public signé entre le département de la Corrèze et le Syndicat de la Diège.

Mr. Le maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal le projet technique et financier :

Montant estimé HT du projet	47 407.75€ HT
Participation prévisionnelle HT de la commune si celle-ci est versée en une seule fois	18 963.10€ HT
Participation prévisionnelle HT de la commune si celle-ci décide un étalement des paiements sur 5 ou 10 ans	21 333.10€ HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal choisit de verser la participation au Syndicat en plusieurs fois, dans le cadre de l'avance remboursable sur 10 ans.

Il est procédé au vote

Adopté à l'unanimité

Modification du budget primitif du lotissement des Rouchauds

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de Mr. Manuel Fraga, comptable public, de modifier le tableau du budget primitif du lotissement des Rouchauds.

Après présentation des modifications nécessaires, et après en avoir délibéré, il est procédé au vote.

Adopté à l'unanimité

Subvention exceptionnelle

M. le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention de l'association « la marche de l'espoir » qui fera étape à Merlines le mercredi 11 septembre.

Cette association vient en aide aux malades et aidants d'une maladie rare : la sarcoïdose. Des marcheurs relieront l'Isère à Paris en effectuant 1 300km.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal propose d'octroyer une subvention exceptionnelle de 100€ à cette association.

Adopté à l'unanimité

Informations diverses

I. Navettes école-cantine

Mr le Maire expose qu'il a sollicité différents transporteurs afin d'assurer le transport des enfants de l'école à la cantine dès la rentrée prochaine.

La meilleure offre sera retenue.

II. Point sur les différents travaux en cours et à venir.

➤ Sécurité devant l'école primaire

A la suite du constat d'insécurité provoqué par les nombreux véhicules présents lors de la sortie des classes, Mr. Le Maire a sollicité les services compétents du département afin d'apporter une solution à ce problème récurrent.

Il a été conseillé d'arracher les cyprès et de démolir les bacs dans lesquels ils se trouvent afin de créer un trottoir permettant l'accès aux cars pour les enfants.

D'autre part, des places de parkings devraient être tracées au sol et une circulation instaurée.

Des subventions vont être demandées au titre des « amendes de police » afin de réaliser ces travaux de mise en sécurité des élèves.

➤ Toiture des garages situés dans la cour de la gare

Les travaux devraient être réalisés au courant du mois de juin

➤ Logements intergénérationnels

Les travaux de terrassement sont terminés.

Le dépôt du permis de construire est en cours.

La construction devrait débuter au mois de septembre.

➤ Mur du cimetière

Les travaux devraient démarrer au mois de septembre.

➤ Voirie

Les travaux de réfection de la route du cimetière ainsi que de la route de Lagarde (2^{ème} tranche) ont débuté.

➤ Organisation des élections européennes

Les conseillers doivent s'inscrire sur des créneaux horaires pour tenir les urnes le dimanche 9 juin.

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et des questions diverses ayant été traités, M. le Maire lève la séance à 22H00.